



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Délégation à la Sécurité
et à la Circulation Routières*

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

SERVICE DU FICHER NATIONAL
DES PERMIS DE CONDUIRE

Affaire suivie par Mme [REDACTED]

Réf. [REDACTED]

19 MAI 2015

Paris, le

Maître Olivier ALVES
2 rue d'Auriol
31400 TOULOUSE

Maître,

Par courrier en date du 15 mai 2015, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de M. [REDACTED]

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que [REDACTED]

De ce fait, son permis de conduire est de nouveau valide, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation,
le chef des services centraux des permis de conduire
du service du fichier national

[REDACTED]